

Bilan de l'Observatoire des Odeurs du bassin de Thau – 2^e trimestre 2025

ETU-2025-106

Edition Août 2025

www.atmo-occitanie.org

contact@atmo-occitanie.org

09 69 36 89 53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

1. Contexte et objectifs

Atmo Occitanie anime un observatoire des odeurs autour de la zone industrielle du bassin de Thau depuis 2016 afin d'évaluer les gênes olfactives et suivre leurs évolutions, en concertation avec industriels, habitants et collectivités. Les partenariats noués avec Sète Agglopôle Méditerranée ainsi que 6 industriels (Saipol, Scori, Timac-Agro, Hexis, Esso S.A.F. et GDH) assurent la mise en œuvre de l'observatoire des odeurs et la poursuite des objectifs suivants :

- suivre l'évolution des gênes olfactives ;
- détecter – dans les meilleurs délais – une éventuelle augmentation des nuisances olfactives ;
- améliorer l'identification des sources odorantes et des conditions sous lesquelles elles sont ressenties (mise en relation des odeurs avec les conditions météorologiques, les conditions de fonctionnement des sites industriels, et éventuellement les mesures réalisées dans l'air ambiant) ;
- permettre aux différents participants (industriels, collectivités, riverains...) de disposer d'une analyse partagée de la situation et faciliter les échanges autour de cette problématique.

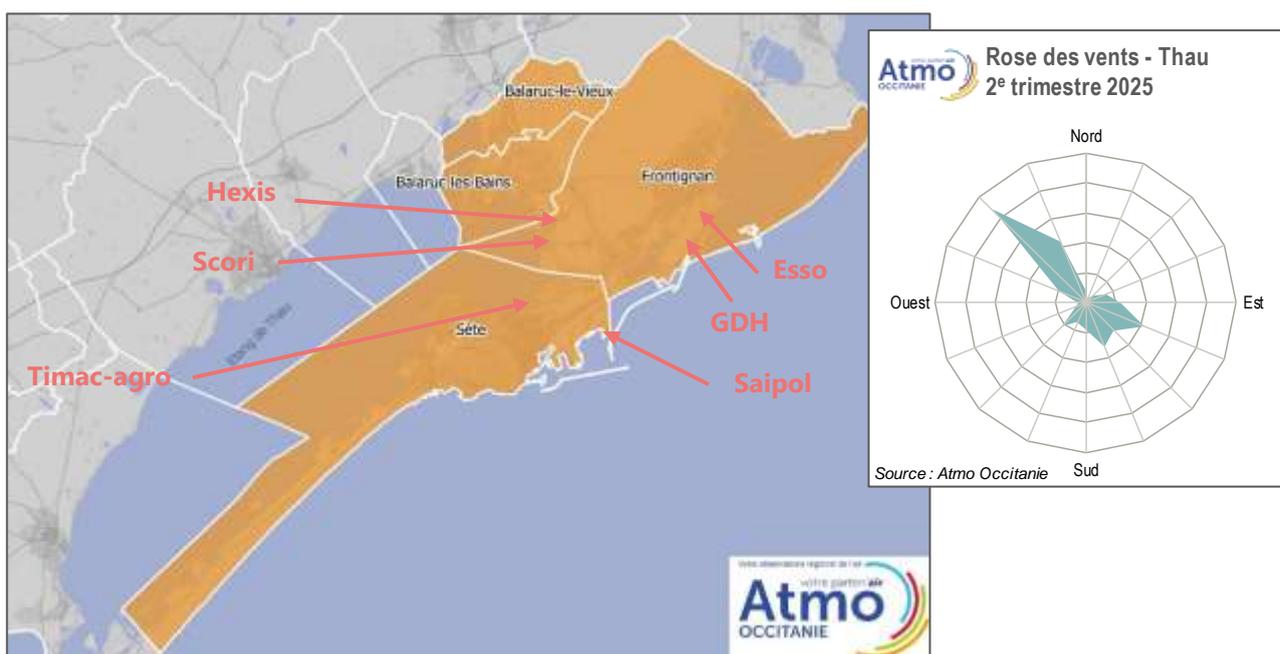
Ce document présente le bilan du 2^e trimestre 2025 du suivi de la gêne olfactive autour de la zone industrielle du bassin de Thau.

2. Dispositif d'évaluation

Le dispositif a été actualisé en 2021 et s'appuie désormais sur la **plateforme de signalement SignalAir**, www.signalair.eu, **disponible sur smartphone ou internet**, et qui permet le recueil rapide et géolocalisé des nuisances olfactives de n'importe quel citoyen.

4 communes sont couvertes : Sète, Frontignan, Balaruc-les-Bains et Balaruc-le-Vieux.

Le suivi s'appuie également sur un **réseau de Nez référents** parmi la population environnante, qui est sollicité en cas d'épisode olfactif et aide à l'identification et à la discrimination des odeurs.

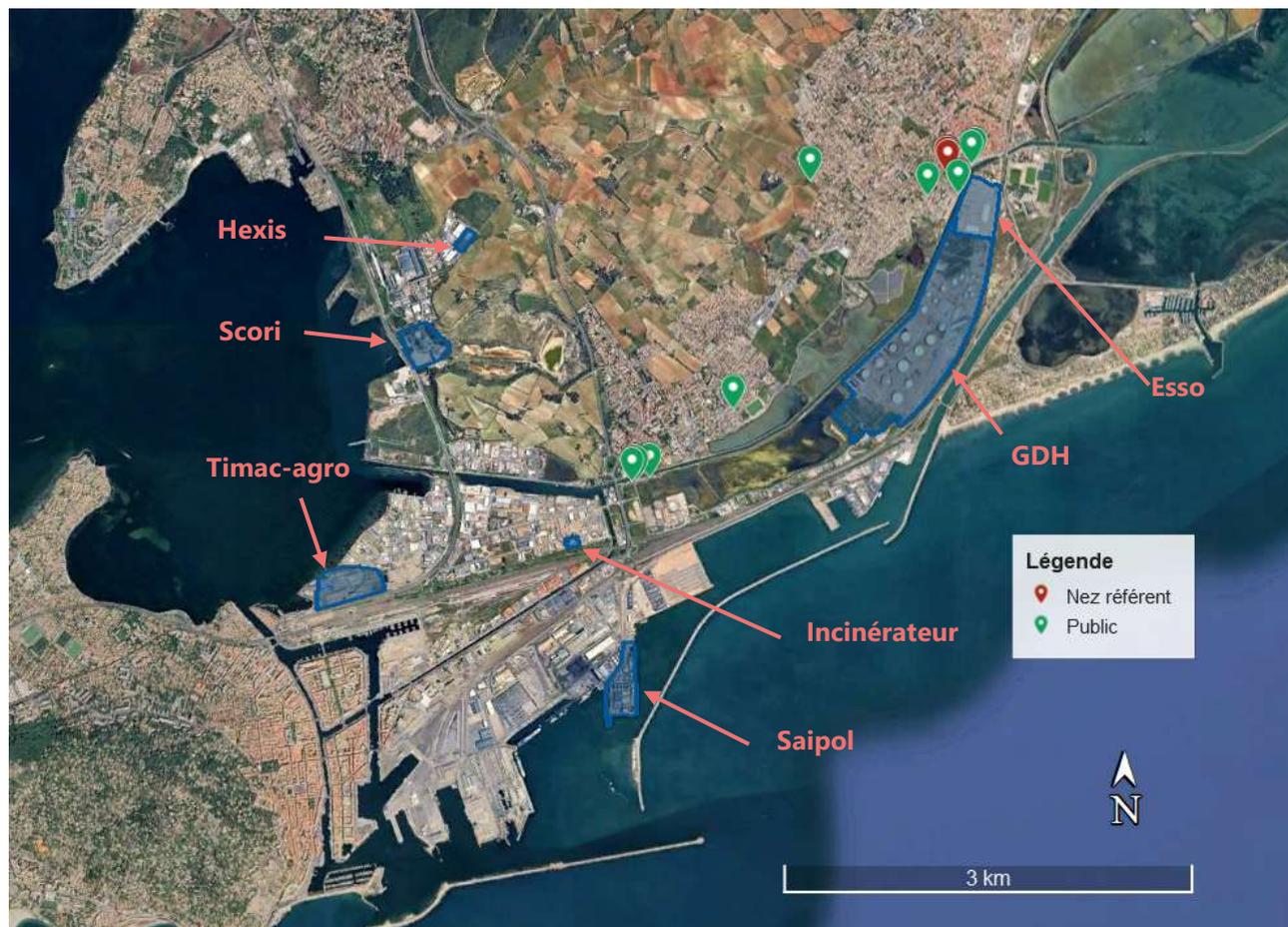


3. Bilan du suivi des odeurs au deuxième trimestre 2025

Sur le 1^{er} trimestre 2025, 18 signalements olfactifs ont été recueillis : quatre signalements provenant d'un Nez référent et 14 provenant d'autres citoyens.

3.1. Répartition spatiale des odeurs

La carte ci-dessous présente la localisation des signalements odorants au cours du 2^e trimestre 2025, en séparant les signalements des Nez référents (en rouge) de ceux des autres citoyens (en vert).



Comme au premier trimestre, deux zones sont principalement impactées :

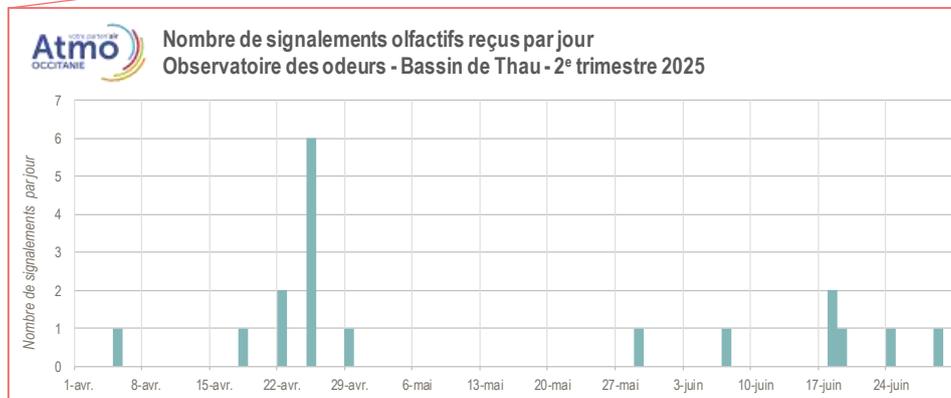
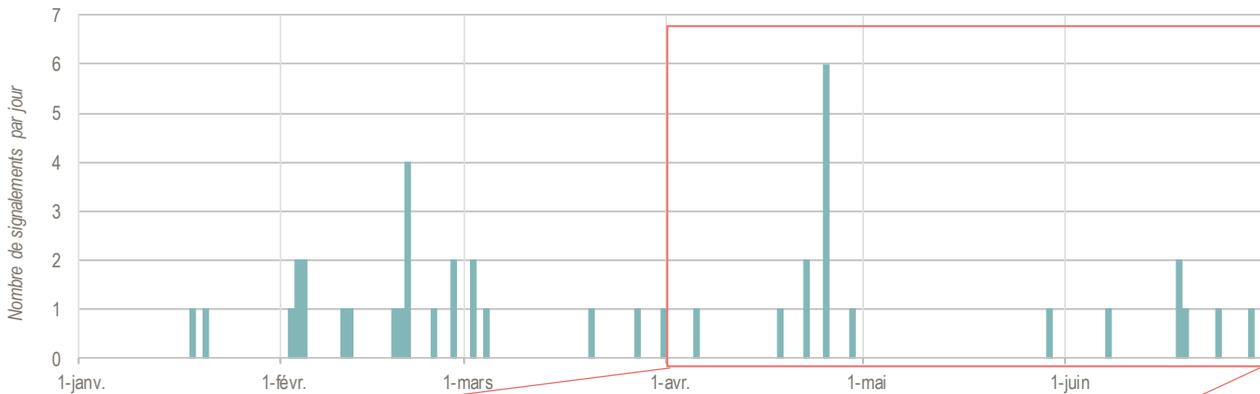
- A Frontignan, entre la rue de l'industrie et le quai Voltaire : 10 signalements dont 7 pour des odeurs de cuisson de graines et 3 pour des odeurs d'égout/œuf pourri/soufre ;
- Rue des péniches à Frontignan : 4 signalements dont 2 indiquant une gêne provenant de la station d'épuration dans la zone industrielle des eaux blanches à proximité et les 2 autres pour des odeurs de cuisson de graines.

Les derniers signalements sont plus éparés sur Frontignan-La Peyrade.

3.2. Variations journalières des signalements



Nombre de signalements olfactifs reçus par jour
Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} semestre 2025

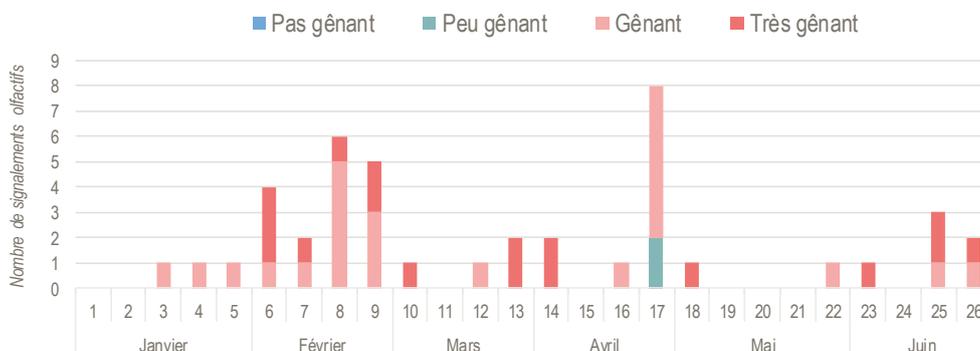


Sur le 2^e trimestre 2025, 11 journées ont été impactées par un ou plusieurs signalements, soit moins d'une journée sur huit. Il s'agit essentiellement de journées isolées, à l'exception de la journée du 25 avril avec 6 signalements d'odeurs gênantes de cuisson de graines. 4 de ces 6 signalements proviennent cependant d'un nez référent qui a signalé cette même odeur à différents endroits.

3.3. Niveau de gêne des odeurs

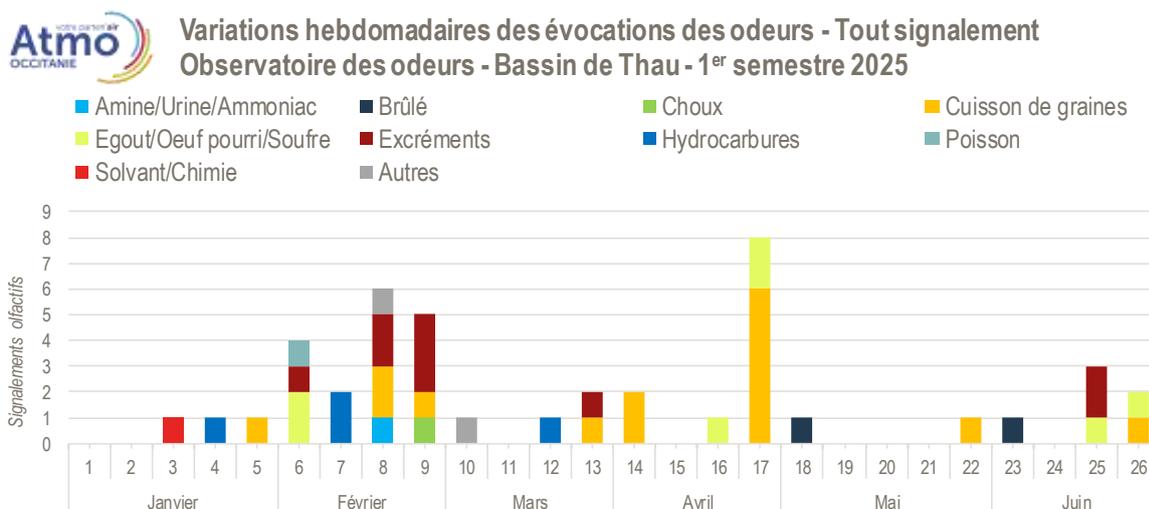


Variation hebdomadaire de la gêne olfactive - Tout signalement
Observatoire des odeurs - Bassin de Thau - 1^{er} semestre 2025



Les odeurs sont ressenties principalement comme gênantes (56%) ou très gênantes (33%), sans qu'une période ressorte significativement plus impactée.

3.4. Ressemblance des odeurs

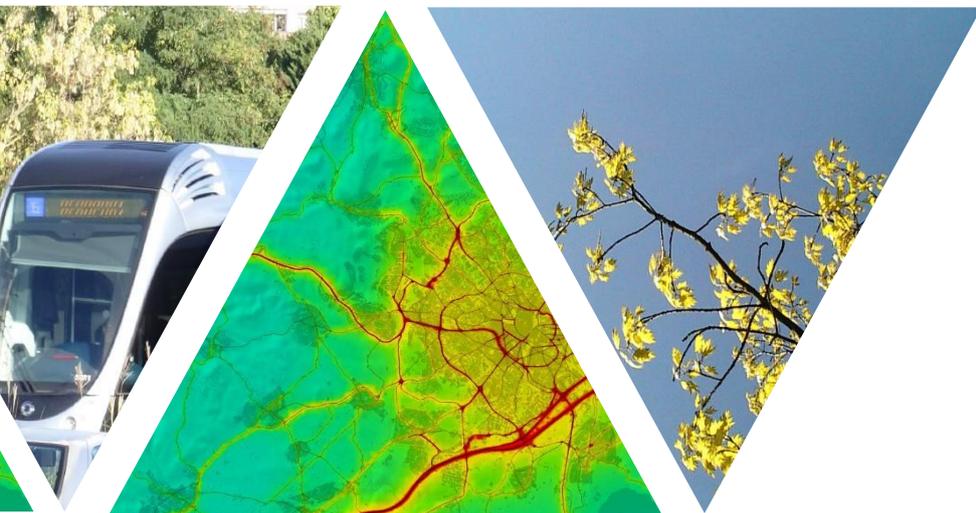


2 principales évocations sont présentes :

- Cuisson de graines** : Cette odeur, signalée à 9 reprises au 2^e trimestre 2024, est caractéristique de l'activité de SAIPOL et est principalement ressentie par bouffées odorantes en fin d'après-midi.
- Egout/Œuf pourri/Soufre** : 4 des 5 signalements sont situés le long du canal du Rhône à Frontignan, au sud du centre-ville de Frontignan. Une pollution localisée au sulfure d'hydrogène (H₂S) a été mise en évidence à cet endroit dans le cadre des suivis réalisés en partenariat avec Esso. Des travaux devraient prochainement débuter pour installer un contre voile en béton sur le canal, côté quai Jean-Jacques Rousseau, dans le but de supprimer cette pollution.

3.5. Perspectives

La surveillance des nuisances olfactives autour du bassin de Thau se poursuit en 2025 selon les mêmes modalités. Atmo Occitanie recherche toujours de nouveaux Nez bénévoles notamment parmi les partenaires industriels. La création d'un groupe d'échanges disposant du même outil et de la même formation que le réseau de nez de riverains permettrait de disposer d'un retour éclairé sur les différents sites lorsque des odeurs sont signalées par les riverains.



L'information sur la qualité de l'air en Occitanie

www.atmo-occitanie.org



Agence de Montpellier
(Siège social)
10 rue Louis Lépine
Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10bis chemin des Capelles
31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53
(Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie